

CERMIWASH

DEGRAISSANT DE SURFACE - PRODUIT D'ENTRETIEN



 Jaune fluorescent



DESCRIPTION

Nettoyant concentré et intensif pour le dégraissage de surface et l'élimination des salissures. Utilisation polyvalente, possible sur de très nombreux revêtements.

AVANTAGES

- Puissant dégraissant de surface
- Facile et rapide d'application
- Diluable selon l'importance de l'encrassement
- Biodégradable >97% à 28 jours

DOMAINE D'EMPLOI

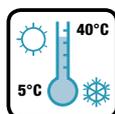
Pour dégraissage de surface en privatif, dans les collectivités, les industries alimentaires, les hôpitaux et cliniques, les bureaux et centres administratifs, les commerces, les écoles, mais aussi les piscines, gymnases, salles de jeux et autres complexes sportifs

MUR ET SOL EN INTÉRIEUR ET EN EXTÉRIEUR

- Nettoie parfaitement tous revêtements: carrelages, pierres naturelles, aluminium, inox, linoléum, PVC, peintures et plastiques

MISE EN ŒUVRE

Note: Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique



Température de mise en œuvre



Nettoyage à l'eau

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Eponge, chiffon, brosse, pulvérisateur ou machine à laver les sols.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Protéger au préalable les surfaces ne devant pas être traitées. Nettoyer la surface à traiter: Gratter / Balayer / Aspirer. Prendre le soin de ne pas endommager le revêtement.

APPLICATION

1. Utiliser CERMIWASH pur ou dilué dans de l'eau propre en fonction du degré d'encrassement du support. Nous conseillons de verser les quantités suivantes de CERMIWASH dans de l'eau claire:
 - 50% pour toutes surfaces très sales et très grasses.
 - 10% pour les entretiens réguliers.
 - 1% pour le nettoyage léger, le dépoussiérage.
2. Appliquer sur la surface à nettoyer au moyen d'une éponge, chiffon, brosse, pulvérisateur ou machine à laver les sols.
3. Laisser agir quelques minutes
4. Rincer à l'eau claire
Au besoin, revenir au point n°1.

CONDITIONS D'APPLICATION

La température d'application est comprise entre 5°C et 40°C (idéalement 10°C à 25°C), à l'abri de la pluie et de l'ensoleillement direct.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyer les outils à l'eau.

REMARQUES

Protéger les surfaces déjà traitées.
Le résultat dépend de la rigueur du traitement.
Le traitement permettra une amélioration de l'état de l'ouvrage.
Une différence pourra exister entre un ouvrage ainsi nettoyé et un ouvrage normalement réalisé.



À faire valider par le client sur une petite surface, avant la généralisation du traitement.
Pour éliminer un voile d'époxy, utiliser EPOCLEAN.
Pour nettoyer un voile de ciment, utiliser CERMICALC.

INFORMATIONS TECHNIQUES

APPARENCE - COMPOSITION

Liquide composé de tensioactifs anioniques, non-ioniques et amphotères, sels minéraux, colorants, parfums et divers additifs.

CONSUMMATION

Environ 200 ml/m² par application selon l'importance du voile à éliminer.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

pH: 11.5
Densité: 1.05
Point d'éclair: Ininflammable

CONDITIONNEMENT

Bouteille de 1 litre.
Bidon de 10 litres. 60 bidons par palette.

STOCKAGE & CONSERVATION

12 mois dans un endroit sec à l'abri du gel et de l'ensoleillement direct.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.cermix.ch ou sur simple demande auprès de CERMIX Suisse.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.ch. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité des produits retenus et son chantier. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits. Notre Assistance Technique est à votre disposition au +41 22 354 20 60. Les conseils qui y sont prodigués ne prévalent pas sur les responsabilités de l'entreprise de pose.